L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

Journal quotidien..............$12 } payable d'avance
do trois fois par semaine.$10 }

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 3 DECEMBRE 1842.

Pour President des Etats-Unis:
HENRY CLAY.

☞ Nous publions aujourd'hui dans notre partie anglaise, le rapport du Grand Jury.

Pirates — La goëlette *Hayne*, arrivée à Charleston le 26 du courant, dit que les autorités de la Havane ont armé des navires qu'elles ont envoyé à la chasse des pirates qui sont en ce moment dans le sud de l'île de Cube. Un batiment américain arrivé à Matanzas, venant de St. Domingue, a vu dans ce dernier port deux navires qui avait été pillés par les pirates.

Jeudi soir, entre sept et huit heures, deux vauriens, l'un nommé Louis Cuche et l'autre Henry, se sont introduits dans la maison de M. U. Durel, rue Dumaine, sans doute avec l'intention d'y voler. En entrant dans la chambre, ils trouvèrent Madame Rochefort, belle-mère de M. Durel, qui, fort étonnée d'une pareille visite, leur demanda ce qu'ils désiraient: pour toute réponse cette dame reçut un violent coup de poing qui l'étendit sur le carreau. Au bruit que fit sa mère en tombant, Madame Durel qui se trouvait dans une pièce voisine accourut, mais à peine avait-elle mis le pied dans la chambre, qu'un des malfaiteurs qui se tenait caché derrière la porte, éteignit d'un coup de poing la chandelle qu'elle tenait à la main et se mit à la frapper, pendant que son complice continuait à maltraiter Madame Rochefort. Ces deux pauvres dames ainsi assaillies dans l'obscurité poussèrent des cris perçans; les malfaiteurs craignant alors d'être découverts prirent la fuite, mais deux citoyens qui venaient au secours des dames Durel parvinrent à arrêter Louis Cuche et à le conduire au corps de garde. Quant à Henry, il s'est jusqu'à présent soustrait aux recherches de la police qui est à sa poursuite. La justice informe.

Billets de la troisième Municipalité. — Hier matin, les billets de la 3ème. Municipalité étaient en bonne demande sur place, pendant un moment, ils ont valu jusqu'à 61 cents la piastre.

En se reférant à nos cotes dans notre partie commerciale, on verra qu'ils ont gagné depuis quelques jours de 10 à 15 pour 100.

Espérons que cette amélioration ne s'arrêtera pas en si beau chemin.

Concert — Ce soir le concert de M. Wallace; la foule se pressera sans nul doute à la salle St. Louis. Le talent du bénéficiaire et des artistes qui le secondent, le choix des morceaux qui seront exécutés, en sont de sûrs garants.

[Correspondance particulière de l'Abeille.]

Havane, 24 Nov. 1842.

Une goëlette espagnole arrivée dans ce port le 24 courant, a communiqué une nouvelle aussi inattendue que malheureuse. Les Haïtiens se sont emparés de 2 navires espagnols venant de Santander, chargés de farine, sans faire le moindre mal aux équipages, qu'ils ont emmenés avec leur prise à St.-Domingue. Les nègres ont declaré avoir été poussés à cet acte de piraterie par la misère; car ils mouraient de faim, depuis que les tremblements de terre ont détruit tout ce qu'ils possédaient. Il paraît que les noirs, au nombre de 50 à 60 hommes, montaient un troismats. Aussitôt que cette nouvelle a été reçue par le gouvernement d'une manière positive, le bateau à vapeur de guerre Congreso est sorti le 16 du courant à midi et a été suivi de plusieurs petits bâtimens; la fregate Isabelle II a pris également la direction de St.-Domingue et nous espérons que ces mesures amèneront un résultat décisif. Il faut montrer aux nègres que les actes semblables à ceux dont ils se sont rendus coupables reçoivent de la part des gouvernements civilisés un châtiment prompt et sévère. Du reste, nous n'avons vu aucune communication dans les journaux, qui n'osent rien publier, ce qui fait que tout dans ce pays reste enveloppé d'un mystère profond.

La troupe italienne a perdu la coopération du meilleur de ses sujets, Celestin Salvatori; Signor Ceccani s'en est également séparé. Les Ravels avec Mlle. Wells et Mme Javelli sont arrivés de New-York; ils commencent leurs représentations à Tacon le 24 novembre par une brillante soirée.

Un fait digne de remarque, c'est que dans le seul Etat où les loco-focos aient fait un gain réel sur le vote de 1840, les whigs l'ont emporté: malgré une augmentation de 800 voix dans le vote de leurs adversaires les whigs sont restés maitres du Delaware!

☞ Le général Scott avait été invité par les whigs de l'Ohio à assister à la fête que ceux-ci ont donnée à leurs frères du Kentucky; l'honorable fédéral s'est excusé sur ce que le poste qu'il occupe dans le gouvernement fédéral lui faisait une loi de ne pas accepter une pareille invitation; mais il a en même tems témoigné toute sa sympathie pour la cause whig:

"Avec un seul candidat pour la présidence, avec les intérêts de leur pays dans le cœur, on ne saurait douter que les whigs, s'ils en appellent à la vertu et à l'intelligence du peuple, ne soient aussi heureux en 1844 qu'ils l'ont été en 1840. Du reste quel que soit le candidat designé par le vœu général, que ce soit l'illustre fils du Kentucky ou l'un des généreux citoyens qui marchent dans la même voie que lui, mes vœux pour le triomphe de la cause whig, seront toujours pleins de ferveur."

Le steamship *Alabama*, qui avait eu son grand essieu cassé dans son dernier voyage à la Havane, est entièrement réparé, il arrivera sans doute ici sous peu.

Glace. — Un passager dernièrement arrivé dans cette ville, a annoncé que le Mississippi était entièrement gelé un peu au-dessus de l'embouchure de l'Ohio, et que cette rivière charriait de forts glaçons.

☞ M. Paul Dorfeuille a été nommé, par le colonel Jean Dufour, porte-drapeau de la Légion de la Louisiane, en remplacement de M. François Maissonnier décédé.

Fennimore Cooper vient de publier un nouveau roman sous le titre assez original: *Le Feu-Follet*. Le grand romancier revient à son élément favori, à la mer, seulement la scène n'est plus sur l'Océan, mais bien dans la Méditerranée, et l'époque du drame qui s'agite dans cette nouvelle œuvre, est la période la plus animée de la révolution française. Ce sont là, ce nous semble, de fortes recommandations en faveur du nouveau livre.

Un Français, M. Etienne Lefevre, vieux soldat de l'empire, arrivé en Louisiane depuis 1803, et ayant pris une part glorieuse à la bataille de la Nouvelle-Orléans, vient de mourir, à l'âge de 70 ans, dans la paroisse St. Martin, Attakapas, où il a été enterré avec tous les honneurs militaires. Le nécrologe du brave Lefèvre, inséré dans la Gazette des Attakapas, contient le passage suivant:

"C'est en 1815. Pendant la bataille de la Nouvelle-Orléans, Lefèvre arrive avec un troupeau de bœufs sur la rive droite du fleuve, en face du camp des Anglais. Il suivait les opérations des deux armées avec un intérêt qu'exaltait encore son entente de l'art militaire, quand tout à coup il dit: *Si j'avais un mortier, je pourrais bientôt mis en déroute le camp des Anglais...* Ce propos fut entendu et rapporté sur le champ au général Jackson, qui s'empressa de faire mander Lefèvre. Lefèvre n'hésita pas à abandonner son troupeau, qui fut complètement perdu pour lui, pour se rendre auprès du général. Celui-ci l'interrogea, et lorsqu'il eut reconnu que Lefèvre possédait des connaissances positives comme ingénieur et comme artilleur habile, il lui fit, sans délai, ouvrir les portes de l'Arsenal et mit à sa disposition tout ce qui pouvait servir à l'accomplissement de ses desseins.

Bientôt il fut en mesure de commencer l'attaque. Il plaça son mortier près du fleuve, à l'extrémité de la tranchée. Le général voulut être là quand il tirerait les premières bombes. Lefèvre y consentit; mais n'ayant point été à même d'éprouver encore la pièce d'artillerie qu'il avait choisie, il engagea le général à se tenir à l'écart derrière une espèce de bastion, afin que, le cas échéant, le chef de l'armée americaine fut à l'abri de tout accident funeste.

Ce fut un instant solennel pour Lefèvre, que celui où il pointa pour la première fois son mortier, car il avait la conscience de ce qu'il pouvait pour le salut de la Louisiane. "Général, dit-il d'une voix ferme, je ne tirerai pas trois bombes sans avoir atteint mon but." En effet, les deux premières bombes tombèrent l'une en deçà et l'autre au-delà du point de mire, mais la troisième, ainsi qu'il l'avait prédit, alla éclater avec fracas sur la maison où étaient réfugiés un grand nombre d'Anglais, officiers et soldats; et dès ce moment, nul de ses projectiles ne se perdit. Il ne cessa pendant longtemps de foudroyer dans leurs camps les misérables qui étaient venus polluer la terre de la liberté.

La part glorieuse que Lefèvre prit d'une manière tout accidentelle, disons toute providentielle, à la bataille de la Nouvelle-Orléans, fut vivement appréciée par le général Jackson, qui s'empressa d'aller lui faire publiquement des remerciements. Le général ne manqua pas de faire une mention spéciale de Lefèvre dans la proclamation qu'il adressa à l'armée."

Agriculture — M. Villeneuve Leblanc, résidant dans la paroisse d'Ouest Baton Rouge, vient d'inventer pour couper la canne, une machine dont la *Gazette* de Baton Rouge donne la description suivante:

"A une espèce de traineau très solide, sont attachées trois faulx de chaque côté. Ces faulx sont dirigées horizontalement et obliquement d'arrière en avant. La première et la plus courte est spécialement destinée à couper les feuilles, la seconde, plus longue coupe une partie des cannes, puis enfin vient la troisième, la plus longue, qui achève la section de tout ce qui se trouve dans la rangée de cannes. Ainsi le chariot qui n'est trainé que par un seul cheval, suffit pour couper deux rangées de cannes en même tems. Les expériences faites par M. V. Leblanc, ont démontré clairement qu'un seul cheval, au pas, pouvait en tirant ce nouveau sécateur, faire autant et peut-être plus d'ouvrage que trente nègres travaillant avec toute la vitesse que sait leur donner leur maitre habile."

Chemin de fer de Baltimore à l'Ohio — Ce magnifique chemin est maintenant en pleine activité de Baltimore dans le Maryland à Cumberland dans la Virginie, c'est à dire, sur un espace de 178 milles. Il sera poussé jusqu'à Wheeling et à Pittsburg, villes situées sur l'Ohio et qui se trouvent toutes deux à environ 130 lieues de Cumberland. Lorsque la route entière sera achevée, elle offrira un développement de 300 milles, et si l'on en jugé par la première portion, elle sera sans contredit l'une des plus belles voies de communication des Etats-Unis.

Recoltes. — Nous lisons dans la *Bannière des Planteurs* de Franklin, Attakapas, du 26 novembre:

"Nos planteurs ont beaucoup à se plaindre de l'effet des mauvais temps que nous avons eu la semaine dernière. De fortes gelées ont succédé à la pluie, qui a causé de grands dégâts dans les champs de cannes, attendu que plus de la moitié des cannes à sucre sont encore sur pied. Si la température redevient chaude pendant quelques jours, le jus des cannes sera aigri et la récolte diminuée considérablement.

Riviere-Rouge. — La Rivière-Rouge a encore monté de trois pieds, dit le *Red River Whig*; d'ici à peu de jours, les steamboats pourront aller jusqu'aux Rapides, où une grande quantité de coton les attend, jusqu'auprès de Jonesborough.

— Lundi 21 novembre, il est tombé à Alexandrie une grande quantité de grêle.

La police de New-York a arrêté, ces jours derniers, un grand nombre de voleurs et d'individus qui émettaient de faux billets.

Florides. — La majorité des membres de la Chambre des Représentans et du Sénat des Florides, est Whig.

Indiana — La cause whig est en assez bonne situation dans cet état; les journaux whigs réclament la majorité législative dans un scrutin réuni, et cela doit être bien près de la vérité, car les feuilles locofocos déclarent qu'il y a équilibre entre les deux partis.

Rhode Island — Les premiers retours du vote pour la constitution nous arrivent: 13 villes ont donné 2197 voix pour et 3 seulement contre la nouvelle loi. Ces mêmes villes ont donné 1072 voix pour l'admission au suffrage des gens de couleur et 321 contre cette admission.

Grande Tempete sur le lac Erie. — Les journaux de New-York parlent très longuement d'une violente tempête qui s'est fait ressentir sur le lac Erié, le 18 du mois dernier. Un très grand nombre de goëlettes, bricks, sloops et autres petits bâtimens, ont été jetées sur la côte et ont été ou entièrement perdus ou très serieusement avariés. La goëlette Jefferson, capitaine Dougall de Buffalo a échoué près de la côte; une famille entière, mari, femme et cinq enfans, une autre jeune femme et un homme de l'équipage ont péri dans ce naufrage. On a retrouvé la jeune femme debout sur le pont, elle était entièrement gelée; ses mains étaient croisées et tournées vers le ciel, dans l'attitude d'une personne implorant la miséricorde divine. Onze navires ont péri, corps et bien. Les effets de cette tempête se sont également fait ressentir sur le lac Ontario.

EXTERIEUR.
YUCATAN.

La goëlette *Freeland*, capitaine Smith, est arrivée hier de Campêche; elle avait quitté cette ville le 2? novembre. Nous n'avons pas reçu de journaux par cet arrivage; mais des renseignemens qui nous sont communiqués verbalement nous apprennent qu'un engagement général a eu lieu entre l'armée mexicaine et celle du Yucatan. Cette dernière avait reçu tout récemment un renfort qui l'avait porté à 6,000 hommes. L'armée mexicaine était beaucoup moins forte, et les désertions l'affaiblissaient encore chaque jour. Les habitans de Campêche étaient dans d'excellentes dispositions et pleins de confiance dans le succès.

L'escadre mexicaine en vue de Campêche se compose de deux navires à vapeur, de deux bricks et deux goëlettes. Ces bâtimens échangent presque chaque jour des coups de canon avec deux chaloupes canonnières et deux autres embarcations armées montées par des marins de Campêche.

P. S. Une lettre qui nous est communiquée confirme la nouvelle d'une bataille qui a eu lieu à peu de distance de Campêche. La presque totalité des troupes mexicaines et des troupes [illegible] ont pris part à cet engagement. L[illegible] été forcées de se retirer, après av[illegible] hommes tués ou blessés. Les second[illegible] été moins maltraitées; elles comptent cent cinquante hommes tués ou blessés. Le résultat de cette bataille est des plus favorables aux Yucatanais; il prouve que les Mexicains ne seront pas en état de soumettre le Yucatan avec les forces qu'ils ont en campagne.

La ville de Campêche n'a eu à souffrir aucune perte notable par suite du bombardement, essuyé par la flotte mexicaine.

Le navire à vapeur *Champion* et la goëlette A[illegible] cette dernière appartenant à J. W. Zacharie, de cette ville, ont été capturés par l'escadre mexicaine [illegible]

[illegible] baril, d'après le tarif, [illegible] donneront 3[illegible] onces de pain pour dix cents, à partir de lundi, 5 du courant. Les pains de seconde qualité devront peser 25 pour cent en sus, c'est à dire 47 1/2 onces.
Nouvelle Orléans, le 2 décembre 1842.

DERNIERES DATES.

New-York	nov 23	Londres	nov 3
Boston	nov 22	Liverpool	nov 4
Baltimore	nov 25	Paris	nov 3
Washington	nov 26	Havre	nov 2
Philadelphie	nov 24	Bordeaux	oct 23
Charleston	nov 27	Vera-Cruz	nov 16
[illegible]	nov 26	Mexico	nov 2
[illegible]	nov 26	Tampico	oct 15

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Vendredi soir, 2 décembre 1842.

Rien de nouveau sur notre marché depuis notre rapport de mardi soir: les affaires sont toujours calmes, nous n'avons que peu de changements à signaler.

Le marché monétaire est dans un assez bon état, la gêne se fait moins sentir parmi les négociants. Les Banques reprennent tranquillement leurs paiements en espèces; il n'y a presque pas de demande d'argent.

Le temps continue à être favorable aux recoltes. Le fleuve reste toujours *in statu quo*.

COTON — Arrivé depuis le 29 du mois dernier, de Louisiane et Mississippi 11,672 balles; Tennessee 919, Arkansas [illegible], Lac 1,033 balles: Ensemble 13,932 balles: Expédiés dans le même espace de temps, pour Liverpool 2,291 balles; Valery 853, la Havane 102, New York 761, Boston 679, Philadelphie 66, ensemble 4,762 balles. Ce qui augmente le stock de 9,170 balles, et laisse en mains, y compris ce qui se trouve à bord des navires non encore expédiés aujourd'hui, un stock de 113,0?6 balles.

ETAT DU COTON.

1842 Septembre 1er. Stock en mains,		4,129
Reçu depuis trois jours,	13,932	
Anterieurement,	240,839	254,999
		259,071
Expédié depuis trois jours,	4,762	
Anterieurement,	140,192	144,914
Stock en mains		113,066

Le calme que nous avions signalé sur le marché au coton à notre rapport du commencement de la semaine, a dura ces derniers jours; la demande a été très calmée, surtout pour les marchés de France et d'Angleterre. Les ventes se sont élevées à 11,800 balles y compris 1600 balles exp[illegible] pour le compte des planteurs. Il s'est vendu mercredi 4000 balles, hier 3500 et aujourd'hui 3000. Il n'est survenu aucun changement dans les prix, qui se sont maintenus très fermes à nos dernières cotes.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
Louisiane et Mississippi:

Ordinaire et bas, de	4 1/4 à 5 1/4
Ordinaire,	5 3/4 à 6
Bon ordinaire,	6 1/4 à 6 3/4
Bon ordinaire et petit courant,	7 1/4 à 7 1/2
Petit courant et courant,	8 à 8 1/2
Bon courant,	9 do

TABAC — Nous n'avons entendu parler d'aucune transactions depuis notre dernier rapport, les arrivages sont tellement insignifiants que rarement ils méritent d'être signalés. Si le stock était moins faible, il n'y a pas de doute qu'il se ferait des ventes importantes, car il y a manque pas d'ordres sur le marché. Sous peu de jours, nous comptons sur de plus fortes arrivages, le marché alors prendra de l'activité. Nous n'avons aucun changement à faire dans les prix qui sont toujours comme suit: *fair* 3 1/8, 4 et 4 pour X secondes et premières, les autres descriptions sont en proportion.

Arrivé depuis le 29 du courant, 161 boucauts; expédiés dans le même espace de temps pour New York 55, Boston 3, Philadelphie 36, ensemble 97.

ETAT DU TABAC.

1842 — Septembre 1, Stock en main		2258
Reçu depuis trois jours,	161	
Antérieurement,	2,494	2,655
		4,913
Expédié depuis trois jours,	92	
Antérieurement,	4,714	4,806
Stock en mains		107

SUCRE — Le marché a été remarquablement calme depuis notre dernier rapport, les affaires ont été très calmes en proportion du stock. Les arrivages n'ont pas été très importants; le stock actuellement sur la plate forme est évalué à environ 13 boucauts. Les détenteurs ayant manifesté le désir de réaliser, quelques ventes en qualités ordinaires et courantes se sont effectuées à 1/4 cent au dessous du prix porté à nos dernières cotes. Les qualités de choix ayant éprouvé une aussi forte baisse, ont néanmoins [illegible] de 1/8. Nous cotons 3 3/4 et 4 7/8 les qualités extra. Nous n'avons entendu parler d'aucune vente sur habitation. Nous savons seulement qu'il y a eu quelques demandes.

MELASSE — Cet article a été en meilleure demande, les fortes arrivages qui ont eu lieu ont fait baisser les prix. Nous cotons aujourd'hui de 15à 16 les barils de cyprès. Pas de vente sur habitation.

FARINE — Le marché a été très calme depuis notre dernier rapport, les ventes n'ont eu lieu que pour le détail. Les arrivages sont très rares, et cependant les prix ont légèrement fléchi. Nous cotons aujourd'hui la superfine $4 le baril.

PRODUITS DE L'OUEST — Nous n'avons encore aucun changement à signaler. Sous peu le marché aux provisions ne peut manquer de reprendre son activité, car les nouvelles que nous recevons de l'ouest nous annoncent la [illegible]

WHISKEY — Vu le peu d'arrivages, les prix portés à nos dernières cotes se sont bien maintenus à 24 et 25 cents par gallon le rectifié. Il n'y a pas du tout de commun sur place.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE — En bonne demande aux prix portés à nos dernières cotes.
[illegible] — Il ne s'est fait que peu de vente. Le marché est [illegible] à nos dernières cotes.
[illegible] — Sans changement.
CHANGE — Durant ces trois derniers jours, la demande a été améliorée. Les tireurs sont parvenus à obtenir une [illegible]. Nous cotons comme suit:

CHANGE A L'INTERIEUR.

Sterling de	4 à 4 3/4 p. ct. de prime.	
France	5 60 à 5 61 1/4	do
New-York, 60 jours de vue	2 à 2 1/2	d'escompte.
Do 30 do	do	do
Do à vue	do	do
Checks,	1 à 3/4	do
Philadelphie 60 jours de vue,	2 1/4 à 2 3/4	do
Do à vue	3/4	do
Boston 60 jours	2 à 2 1/4	do

FRET — Nous n'avons aucun changement à signaler dans le taux du fret qui est très [illegible] pour tous les points, actuellement peu demandé.

[illegible]RET.

Coton pour Liverpool	1/2d	
Do du Havre,	1 cent	
Do de New York,	[illegible]	par livre
Do de Boston,	[illegible]	do
Tabac pour Cowes,	[illegible]	
Do de Londres/Liverpool,	[illegible]	
Do de New York,	[illegible]	
Do de Boston,	[illegible]	
Do de Philadelphie,	[illegible]	

[illegible] MONETAIRE DE LA NLLE. ORLEANS.

Billets du trésor des Etats Unis.		
[illegible]	1 1/2 à 2 pr et d'escompte	
[illegible]	1 à 1 1/2	do
60 et 100	1 à 1 1/2	do
[illegible]	pair	
Banque de l'Union	pair	
Artisans & Commerçans	pair	
Louisiane	pair	
Cité	pair	
Consolidée	pair	
Etat de la Louisiane	pair	
[illegible]	10 à 10 p. c. escompte	
[illegible]	1 à 1	do
[illegible]	1 à 1	do
[illegible]	13 à 15	do
[illegible]	40 à 42	do
Atchafalaya	60 à 61 1/2	do
Exchange	30 à 32	do
Orléans	37 1/2 à 40	do
de la 1re et 2de Municipalités	11 à 13	do
3me do	40 à 42	do
Alabama	12 à 15	do
Kentucky	pair à 3 p. cent	do
Tennessee	2 à 4	do
Ohio	5 à 6	do
Illinois	60 à 60	do
Indiana	2 à 3	do

[Correspondance particulière de l'Abeille.]
La Havane, le 24 novembre 1842.

Depuis ma dernière lettre en date du 8 du courant, par l'Alabama, vous avez sans doute appris que ce steamer a eu son grand essieu brisé et qu'il ne sera pas ici avant 12 ou 14 jours. J'ai quelques changements à vous signaler dans notre marché. Les transactions en sucre sont très [illegible] à cause de la pauvre qualité de celui offert en vente. [illegible] 3 1/4 à 4 1/2 de bon à [illegible]. Blanc 6 1/2 à 8. Presque toute cette dernière [illegible] a été achetée par l'Espagne. [illegible] nous pouvons espérer le sucre [illegible] à une couple de mois, quant à la qualité du [illegible] trop tôt pour pouvoir former [illegible]. Le café de bonne qualité est très rare, celui [illegible] de qualité inférieure est très abondant, mais [illegible] demandé. Nous cotons ordinaire de à à [illegible]. Le change sur Londres s'est amélioré après [illegible] prime pour de bonnes signatures de [illegible] les ventes pour le dernier steamer du [illegible] 10 1/2; les bonnes traites sont à [illegible] demande limitée; New York 3 pour cent [illegible]. Le brick anglais Alaleyo a été [illegible] Valparaiso à $4 par balle de tabac. Il s'est fait [illegible] ventes de graisse. 500 barils de Boston [illegible] 100 de Nouvelle Orléans par l'Emperor [illegible] de $11 1/4 et 600 de Boston $11 3/4. Le stock [illegible] 8000 barils. La farine se vend $10 par baril [illegible] la Bella $10 3/4, 1000 de par le Mora $10. [illegible] que peu de chose dans les autres produits de [illegible]. Porc mess $10 1/2 à $11, prime $10, clear $14 1/2 à [illegible], Jambons $9 1/2 à $11, Saindoux $8 à 8. L'Abby Baker arrivé le 14 et a été expédié aujourd'hui pour la Nelle. Orléans avec 2000 arrobes de café; le Hero en a à bord environ [illegible]. L'Alabama est [illegible] réparé. Il partira le 29 du courant. L'[illegible] qui est arrivé [illegible].
L'Uncas est entré la nuit dernière.
La goëlette des E. U. Jefferson a mis à la voile hier pour West et le golfe.

☞ Nous sommes priés d'appeler l'attention du public sur les diverses ventes que fera aujourd'hui A. Beard, encanteur:

Des esclaves à la Bourse St.-Louis.	à midi.	
La goëlette Colombia,	do	do
Propriétés à Carrollton,	do	do
Propriétés à Livaudais,	do	do
Propriétés à Lafayette,	do	do
Propriétés rue Terpsichore,	do	do

Pour les détails, voir les avis. 3 déc.

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navires Nonantum, King, Liverpool, S & J P Whitney
Edwina, West, New York, Wiggin & Davenport

ARRIVES.

Bateau de remorque Southerner, Whon, des Passes, avec le navire Hilah.
Bateau de remorque Paul Jones, Gow, de la Grande Prairie, avec le nav. Claiborne et la barque Nahant.
Bateau de remorque Star, Heaton, des Passes — avec la barque Abby Baker, le brick Miner et les goëls Freeland et Hero.
Bateau de remorque Swan, Martin, des Passes, avec le navire North Bend.
Bateau de remorque Tennessean, Riddle, de la Passe N. E. avec la goel. Van Buren.
Navire North Bend, Crocker, de New York.
Navire Hilah, Hammond, de New York.
Navire Claiborne, Burgess, de New York
Barque Nahant, Winsor, de Boston
Barque Abby Baker, Pratt, de la Havane
Brick Miner, Syoberg, de Brême.
Goel. Hero, Golding, de la Havane.
Goel. Freeland, Smith, de Campêche.
Goel. Charles, Phillips, d'Apalachicola.
Goel. Sun, Wilson, de la Mobile.
Goel. Experiment, Bradford, de la Mobile.
Goel. Van Buren, Babcock, du Port Leon.
Steamer Valley Forge, Baird, Louisville.
" Swan, Keeling, Louisville.
" Star, Welch, d'Alexandrie.
" Lucy Welch, Goodrich, d'Alexandrie
" John Marshall, Gilbert, Nashville.
" Baton Rouge, Walworth, Natchez.
" Alice Grey, Sturgeon, Louisville.
" Colorado, Streck, Donaldsonville.
" Sultana, Hunt, Vicksburg
" Water Witch, Johnson, Nashville.
" Sarah Ann, Lafferty, Cincinnati.

DEPARTS DES NAVIRES A VAPEUR.

	D'ANGLETERRE.		DE BOSTON.
Columbia	19 nov.		[illegible]
Britannia	4 déc.		1 jan

CANDIDATS.

Messieurs les éditeurs de l'Abeille,
Veuillez annoncer dans votre estimable journal, que M. ALO VIAVANT sera soutenu à la prochaine élection de Recorder pour la Municipalité No. 3, par une majorité des votans.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer Mr CHARLES GUEVILLIER, comme candidat à la place de Recorder de la Troisième Municipalité.

Mr. l'Editeur,
Veuillez annoncer dans votre estimable journal que M. A. M. DUPERU sera soutenu à la prochaine élection de Recorder de la 3me. Municipalité, par
UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.
1er déc — ☞

☞ Le sac aux lettres du navire COLUMBIANA, capitaine Bother, pour le Havre, sera retiré du comptoir du soussigné, ce soir à 7 heures.
2 déc. L. H. GALE, 93, Commune

☞ La barque BEAVER, capitaine Edmond, de Marseille, commencera à decharger ce matin. Les consignataires sont notifiés que toutes les marchandises pour lesquelles on n'aura pas obtenu de permis sous dix jours seront envoyées au magasin public.
1 déc S & J P WHITNEY, 13 Camp

☞ Le navire EDOUARD, est en dechargement vis-à-vis la rue du Fort, 3me municipalité. Mess. les consignataires sont invités à prendre leurs permis, attendu que les formalités ont été remplies pour envoyer dans les magasins de la Douane toutes les marchandises dont les permis ne seraient pas levés dans les cinq jours accordés par la loi.
30 nov CH. DUFOUR, 11, rue Conti

☞ AVIS — Le paquebot regulier TECHE, pour la rivière de Plaquemines ayant cessé de faire les voyages de la Balize, partira du wharf à l'extrémité de la rue de la Douane de matin à huit heures pour la POINTE A LA HACHE, 45 milles au bas de la ville, et continuera ainsi à faire deux voyages par semaine, durant toute la saison. Il était fait quelques changemens, soit du jour, soit de l'heure du départ, avis en serait préalablement donné. Le premier voyage régulier commencera Dimanche prochain.
30 nov W. W. WIGGIN, Capitaine.

☞ Le steamer BRILLIANT, capt Hart, ayant pris des arrangements avec les habitants du bayou Lafourche, commencera à étendre ses voyages hebdomadaires jusqu'à [illegible] à partir du [illegible] novembre; il partira tous les mercredis à 10 h. A. M. STETSON & AVERY. 22 nov

REÇU par le soussigné les ouvrages suivans:
Horace, par G. Sand, 2 vol.
Hida, par Mery, 1 vol.
Lyderic, par Alexandre Dumas, 1 vol.
Voyage en Italie, par Alex Dumas, 4 vol
La Roue de Fortune, par Arnold, 1 vol
Le Marquis de Torray, par Musset, 1 vol.
Monsieur de Gebion, par Cubières, 2 vol.
Ana Vauchen, par A. Karr, 1 vol.
Les Prétendus, par F. Soulié, 1 vol.
Albert de St. Jeusane, par Viel Castel, 2 vol.
Thérèse Dunoyer, par Eugène Sue, 2 vol.
Dernier Obiat, par Keyband, 2 vol.
Le Dragon Rouge, par Leon Gozlan, 4 vol.
Melchior, par George Sand, 1 vol
Matresina, par C. Bodin, 2 vol.
Le Marchand d'Antiquités, par C. Dickens, 2 vol
Albert Savarus, par Balzac, 1 vol.
Un nouvel assortiment de livres de jurisprudence, de médecine, classiques, français, anglais, latins, &c.
Papiers peints de 19 cents à $3 50 le rouleau; bordures veloutées et imitation.
ALFRED MORET,
3 déc — 3 rue Royale, No. 130.

AUX CONSTRUCTEURS.
DES propositions seront reçues par la Compagnie d'Assurances pour la Marine de l'Ouest et le Feu, jusqu'au 8 du courant au soir, pour la reconstruction de deux maisons et deux cuisines appartenant à Thomas Brown, dans la partie ouest de la rue Robertson, lesquelles ont été traitées par le feu, dans la matinée du 25 dernier. On pourra en voir le devis au bureau. 3 déc — 5

F. ALVAREZ SAN MIGUEL, vient de revoir par les derniers arrivages de la Havane, un assortiment de 150,000 cigares.
Vend en gros et en détail, rue de Chartres, No. 179 et Camp, No. 41. 3 déc — 6.

UNE ou deux personnes engagées dans les affaires, désirent obtenir une pension et un logement confortable, dans une maison particulière où il n'y aurait que peu ou point de pensionnaires. Une maison dans laquelle on parlerait couramment le français serait préférée. On pourra fournir les meilleures recommandations. S'adresser par lettre à la boîte M. 93. 3 déc. — 3.

AVIS AUX AVOCATS.
LE sieur Lelièvre vient de recevoir un catalogue très étendu de JURISPRUDENCE ancienne et moderne qu'il soumettra à son magasin à MM. les avocats qui désireraient lui donner des ordres. Il peut en céder quelques exemplaires.

A vendre par ledit:
Plusieurs douzaines de PIECES DE THEATRE, CANNES du Niagara, Recueil de caricatures, Romans nouveaux, Œuvres complettes de G. Sand, les cent jours, par Capefigue. 3 déc ☞

VIN — 90 barriques vin de Bordeaux, à doubles fonds, en débarquement du navire Lubbeck, venant de Bordeaux. Ce vin, très convenable pour familles et pensions bourgeoises sera vendu sur la Levée vis à vis l'hotel de la monnaie, par J. K. LORKILHE,
3 déc Encoignure Royale et Douane

BOTTES, Souliers et Brodequins — 185 caisses en débarquement du navire Kentucky et du brick Choctaw, à vendre par
3 déc R. G. HOBBS, 24, Douane

CAFÉ de Rio — de la nouvelle récolte, d'excellente qualité, en débarquement du navire Wodan, et à vendre par JOSHUA DIXON,
3 déc 19, Royale

MARCHANDISES SECHES, soieries — 20 caisses en débarquement du navire Hilah, consistant en Lustrings, cravates en soie et en satin, écharpes et mouchoirs en soie, tabliers en satin broché, chapeaux de dames de différentes formes, à vendre par
2 déc WOOD & SIMMONS, 90, Magasins.

CHAUDIERES à sucre en cuivre — Trois chaudières neuves, actuellement en débarquement et à vendre par
2 déc WOOD & SIMMONS, 90, Magasins.

PLUMES — 12 sacs en débarquement du bateau à vapeur Water Witch et à vendre par
3 nov ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

DES AVANCES seront faites sur du tabac, du coton, sucre, des mélasses, graisse, maïs, farine, blé, porc, suif, graine de lin, &c. expédiés à nos amis à New-York.
3 déc ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

THE — des colis de thé vert et noir, tel qu'impérial et poudre à canon, Hyson, Young Hyson, Pouchong et Souchong, emballés caisses, quarts et caisses entières, de 6 et 12 boîtes, constamment en mains et à vendre à bas prix par
3 déc ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

LIQUEURS du Pays — Rum de la Nouvelle-Angleterre en barils, rum Jamaïque en poinçons, imité, whiskey irlandais, en poinçons, imité, brandy en quarts, imité, à vendre par
3 déc ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

DAME-JEANNES d'un gallon et d'un demi gallon, à vendre par
3 déc ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

FOIN — 350 balles en débarquement d'un navire du nord, de première qualité, à vendre par
3 déc T & S TOBY & BOGERT, 76, Camp

BOTTES, souliers et brodequins — 256 caisses actuellement en débarquement du navire Hargreave et du brick Choctaw, comprenant un bel assortiment, à vendre à bas prix, par A. & F. DUNBAR,
[illegible] 18, Douane

SEL — [illegible] boisseaux sel commun de Trapiao, [illegible] des Iles Turques, 750 sacs sel commun de Liverpool, 300 do. fin, 200 boisseaux sel de Cadix, en lots à la convenance des acheteurs, à vendre par
S. & J. P. WHITNEY,
[illegible] 73, Camp.

R[illegible] en magasin, à vendre par [illegible] & BRO, [illegible], Gravier

B[illegible] — [illegible] à vendre par
V. L. GIRARD & Co.
[illegible] encoignure Chartres et St. Pierre

PAR LE MARSHALL
DES ETATS-UNIS.

EN FAILLITE.
DANS LA COUR DE DISTRICT DES E. U. — District oriental de la Louisiane. — No. [illegible] — J. P. [illegible], chargé de la vente des biens de la faillite de W. E. Kennedy, en faillite.

En vertu d'un ordre de cour émané de l'Honorable Cour du District des Etats-Unis, pour le district susdit, j'exposerai en vente publique, le samedi [illegible] jour de décembre 1842, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale.

1o. Le quart indivis de deux lots de terre, dans le faubourg Franklin, Nos. 112 et 113, le No. 112 borné par la place Indépendance, les rues Solidelle, Musique et Moreau, mesure 200 pieds de face à la place Indépendance et à la rue Musique, et 130 pieds de face sur les rues Solidelle et Josephine. — Le No. 113 est borné par la place Indépendance, les rues Josephine, Musique et Moreau, et mesure 200 pieds de face sur la dite place et sur la rue Musique, et 130 pieds de face sur les mêmes rues Joséphine et Célestine, le tout mesure française.
Conditions de la vente, comptant.

2o. Le quart indivis de 60 lots de terre, désignés sous les Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24, dans l'Ilot No. 67, faubourg Franklin, compris entre les rues Joséphine, Solidelle, Espagne et Mandeville, ainsi qu'il appert d'un plan dressé par L. J. Pilié, le 10 de novembre 1836, et déposé comme plan No. 20, au livre des plans de F. Grima, notaire public. Les lots Nos. 1, 24, 23, 22, 21, 20, 19, 18 et 17 sont contigus et mesurent chacun 24 pieds de face à la rue Mandeville sur 120 pieds de profondeur, le lot No. 18 mesurant au No. 17, forme l'encoignure des rues Joséphine et Mandeville, et mesure 31 pieds 8 pouces de face sur cette dernière rue, sur une profondeur et face de 120 pieds sur la première, les lots No. 14 et 16 sont contigus et mesurent chacun 24 pieds 6 pouces de face à la rue Joséphine, sur 120 pieds 9 pouces de profondeur. Les lots Nos. 2 et 3 sont contigus et mesurent chacun 24 pieds 6 pouces de face à la rue Solidelle sur 120 pieds de profondeur. Les lots Nos. 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12, mesurent chacun 22 pieds de face à la rue Espagne, sur 120 pieds de profondeur et le No. 13 forme l'encoignure des rues Espagne et Joséphine et mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue Espagne sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Joséphine.
Conditions comptant.

3o. Le quart indivis d'un morceau de terre sis au bas de la ville, désigné sous le No. 2, dans les sections 10 et 23, sur un plan dressé par B. Buisson, le 26 mai 1836, et déposé en l'étude de F. Grima, notaire public, dans son livre de plans comme plan no. 36, le dit morceau de terre contenant dix neuf acres 60/100.
Conditions comptant.

4o. Deux lots de terre dans la Municipalité no. 2, de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Canal, Claiborne, Jackson et Derbigny, et désignés par les nos. 20 et 26, sur un plan dressé par J. Pilié, en date du 1er. mai 1836, lesquels lots mesurent 30 pieds de face à la rue Jackson, sur une profondeur entre deux lignes parallèles de 165 pieds 7 pouces, (mesure américaine.)

5o. Un lot de terre dans la seconde municipalité de cette ville, dans l'Ilot no. 20, compris entre les rues Canal, Claiborne, Jackson et Derbigny, mesurant mesure américaine, 75 pieds de face à la rue du Canal, sur une profondeur et face de 160 pieds sur la rue Derbigny.

6o. Les trois quarts indivis d'un morceau de terre, situé dans le même Ilot et mesurant, mesure américaine, 45 pieds 10 pouces de face à la rue Derbigny, sur une profondeur entre lignes parallèles de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes.
Conditions: Un quart comptant et la balance en billets endossés et portant hypothèque à un et deux ans de crédit.

7o. Le quart indivis de deux mille deux cents acres de terre situés dans White Creek dans la république du Texas.
Conditions comptant.

8o. Le quart indivis de quatre sections et d'une section fractionnelle de terre situées sur la ligne du rail road de la Nouvelle Orléans et Nashville à une distance d'environ dix milles de la ville projetée de Uncle Sam.
Conditions, comptant.

9o. Le vingtième indivis d'un lot de terre, situé dans la ville de Madisonville de cet Etat ainsi que d'une maison en bois sur ledit lot.
Conditions comptant.

10o. Le vingtième indivis d'un lot de terre contenant environ huit cents arpens, situé dans le comté des Attakapas, ayant 20 arpens de face au Bayou Queue Tortue sur 40 arpens de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Mde. Dufossat, et de l'autre coté par le domaine public d'autrefois et actuellement la vacherie de M. Duralde.
Conditions de la vente, comptant.

11o. Deux actions du fond capital de la Compagnie du Rail Road de la Nouvelle Orléans et Nashville, sur lesquelles cinquante piastres par action ont été payées.
Conditions comptant

12o Certains nègres [illegible]
Conditions de la vente, 1/2 comptant et la balance à 4 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

13o. La moitié indivise de la propriété ci-après décrite, savoir:
L'infirmerie connue sous le nom de Maison de Santé, et les lots sur lesquels elle est construite, située à l'encoignure des rues Claiborne et Canal, dans la seconde Municipalité, mesurant 127 pieds de face à la rue du Canal sur une profondeur et face de 212 pieds sur la rue Claiborne, ensemble avec toutes les circonstances et dépendances. Ladite moitié pour être vendue en bloc.

CONDITIONS DE LA VENTE:
L'acquéreur assumera le paiement de la moitié des billets suivans, savoir:
Un billet de $3,380 du 10-13 avril 1843, à la banque des Citoyens de la Louisiane
Un billet de $3,380 du 4-5 mars 1843,
Un billet de $7,700 du 10-13 avril 1843,
escomptés à la banque des Citoyens de la Louisiane, et actuellement dans la banque Consolidée.
L'acquéreur aura le droit de renouveler ses billets d'année en année pendant six ans, en payant annuellement sur le principal et les intérêts de la balance à 6 p. 100, de manière à ce que toute la dette puisse être éteinte en six ans, et la balance payable en cinquième comptant, et la balance à un et deux ans de crédit, en billets endossés et portant hypothèque sur la propriété vendue.
Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant David L. McCoy, notaire public.
A. SIDNEY ROBERTSON.
5 nov — 8, 19, 3 Marshall des Etats-Unis

EN FAILLITE.
DANS la Cour de District des Etats-Unis — District Oriental de la Louisiane, No. [illegible] — Joseph Le Carpentier, chargé de la vente des biens de J. B. Lamothe, en faillite.
En vertu d'un ordre de Cour, rendu par l'honorable Cour du District des Etats-Unis, pour le district susdit, j'exposerai en vente publique le samedi 3 de décembre 1842, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Royale et Chartres:
1o. La propriété située rue Mandeville, entre les rues Casacalvo et Moreau, divisée en deux séparations, comme suit:
Un lot mesurant, au pied français, 30 pieds de face sur 120 de profondeur, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, consistant en une maison à un étage, construite en briques entre poteaux, couverte en essentes et divisée en six chambres. Aussi, trois batisses dans le fond, servant de logemens à domestiques, cuisine, &c.
2o. Un lot mesurant 30 pieds de face à la rue Mandeville, sur 120 de profondeur, mesure française, ensemble avec les édifices qui s'y trouvent, consistant en une maison de résidence, à deux étages, bâtie en briques et couverte en ardoise, divisée en huit chambres. Il y a aussi une cuisine à deux étages, avec des latrines. La cour et le corridor sont pavés.
Conditions de la vente — Sur cette propriété reposent quatre-vingt-huit actions de la Banque des Citoyens, une hypothèque au montant de $8081 sur le lot et une hypothèque à la Banque des Citoyens. On propose de diviser [illegible] sur le [illegible] et le [illegible] de dix actions [illegible] $1101 [illegible] le premier [illegible] sur laquelle il est proposé [illegible] maison, aux termes [illegible] quéreur assumera le paiement des actions hypothéquées à la Banque des Citoyens, et aura à payer la balance un cinquième comptant et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets acceptés par hypothèque sur la propriété.
2o. Une negresse nommée MARY, âgée d'environ 36 ans.
3o. Une négresse nommée CHARLOTTE, âgée d'environ 60 ans.
Conditions — Moitié comptant, et le reste à six mois de crédit, en billets assurés sur hypothèque.
Les actes de vente aux frais de l'acquéreur.
A. SIDNEY ROBERTSON,
11 nov — 21, 3 Marshal des E. U.

EN FAILLITE.
DANS LA COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS — District oriental de la Louisiane — Présent l'honorable Theo. H. McCaleb — 1er décembre 1842 — Dans la faillite de A. Daniels & Goodman — Pétition de Arnold Bodin, chargé de la vente.
Sur lecture de la pétition du chargé de vendre les biens abandonnés par lesdits faillis, consistant en biens-fonds, esclaves etc., comme suit:
1o. Un morceau de terre situé au Bayou St. Jean, derrière la ville.
2o. Seize esclaves avec quelques enfans, leurs noms et âges étant spécialement décrits par le chargé de la vente.
3o. Trois lots de terre dans la ville de Hickman, au Kentucky.
4o. 240 acres plus ou moins, dans le comté de Graves, au Kentucky.
5o. Divers lots et portions de terre dans la ville de Randolph. Toutes ces propriétés étant plus particulièrement décrites dans le cédule dudit chargé de vente, annexée à sa pétition dans laquelle il propose que les termes de la vente soient au comptant, et que les propriétés soient vendues séparément. Il est ordonné que l'audition de ladite pétition ait lieu jeudi, 15 décembre, à dix heures du matin, lieu et heure auxquels devront se présenter les créanciers de la faillite et toutes autres personnes y intéressées, pour déduire les raisons s'ils en ont, pour lesquelles la demande faite dans la pétition ne serait pas accordée.
Copie certifiée.
N. R. JENNINGS,
2 déc — 9 Greffier de la Cour des E. U.

ETAT DE LA LOUISIANE — Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans. — Je certifie par le présent que le 29 novembre 1842, jugement a été rendu dans cette cour dans l'affaire de Mme. Edmond Boniol (Emilie Troxler) vs son mari, dont la teneur suit: — No. 16,8?? — Mme. Edmond Boniol (Emilie Troxler) vs. son mari — Il est ordonné, adjugé et décrété qu'un jugement de séparation de biens soit rendu entre la plaignante Emilie Troxler et le défendeur Edmond Boniol son mari, que la communauté existant autrefois entre les dites parties est dissoute et que la plaignante recouvrera du défendeur, la somme de trente six mille sept cent soixante dix sept piastres et cinquante dix cents, avec les intérêts légaux et avec le privilège d'hypothèque qui garantit par la loi, et les frais, ordonné que le défendeur paiera les frais.
Nouvelle-Orléans, le 2 décembre 1842
Signé, CHARLES MAURIAN, juge.
En foi de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite Cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, le deuxième jour de décembre de l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante deux et la soixante septième année de l'indépendance des Etats-Unis.
3 déc — 3f en 1m J. OLLIE, Dep. Greffier.

RIZ — 85 tierçons en magasin, à vendre par HAWTHORN & WOODS,
2 déc 63 Gravier

VERNIS — 3 barils de copal, à vendre par HAWTHORN & WOODS,
2 déc 63 Gravier

DOUBLONS MEXICAINS — 100 parties, à vendre par
2 déc J H ASHBRIDGE, 97 Camp

EAU-DE-VIE de pêche, très vieille, à vendre par
2 déc MANUEL BLASCO, 26, Commune

SUCRE de la Havane, blanc et jaune, à vendre par
2 nov MANUEL BLASCO, 26, Commune

CIGARES de la Havane — Un assortiment général des meilleures marques, constamment en mains, à vendre par MANUEL BLASCO,
26, Commune

THE — Un grand assortiment de différentes descriptions, à vendre par
2 déc WOOD & SIMMONS, 90 Magasins

TOILE A VOILE de Russie, d'Angleterre et d'Allemagne, à vendre par
2 déc WOOD & SIMMONS, 90 Magasins

CAFÉ de Rio — de nouvelle récolte et de bonne qualité, débarque du N. P. Sumner, à vendre en magasin par
1 déc — 6 JOSHUA DIXON, 19, rue Royale

☞ A. DURAND a transporté son magasin au No. 7, rue Conti. 1 déc

BEURRE — 18 barillets d'excellent Goshen, en magasin et à vendre par
FOSDICK & BROTHER, 60 Camp

PIERRES à paver et à trottoirs — 1,500 pieds pierres taillées, à vendre par
FOSDICK & BROTHER, 60 Camp

SOULIERS — 4 caisses souliers assortis, à vendre par
2 déc FOSDICK & BROTHER, 60 Camp

AVANCES — Le soussigné fera des avances sur consignations de sucre à ses correspondants à New York et à Philadelphie. J. ALBERT,
1 déc 38 St. Louis

CHANGEMENT DE DOMICILE.
MR. JACQUES LAROSE a transporté son domicile rue de la Levée, no. 71, entre St. Louis et Toulouse, ancienne demeure de Dy. Campanel. 25 nov

CIGARES de la Havane — Un assortiment complet de marques de choix, à vendre par
29 nov J. M. CABALLERO, 33 Vieille-Levée

CAFÉ vert de la Havane, à vendre en magasin, par
21 nov J. M. CABALLERO, 33 Vieille-Levée

SUCRE de la Havane, blanc et brun, à vendre par
22 nov J. M. CABALLERO, 33 Vieille-Levée

CIGARES Principe — 60,000 garantis, en magasin et à vendre par
28 nov J. M. CABALLERO, 33 Vieille-Levée

TRAITES sur Paris, à huit jours de vue, à vendre par ALBIN MICHEL,
24 nov 40 rue Royale, bureau de M. Jules Mary

SUCRE, thé et café de différentes descriptions, à vendre par RICE & HATHAWAY,
[illegible] 71, Magasins

BEURRE — Quelques barillets supérieur de Goshen, débarquement reçus, à vendre par
RICE & HATHAWAY, 71, Magasins

BOUCHONS — 85 balles bouchons en débarquement, à vendre par
26 nov AUG. MOLIER, 60, St. Louis

AMUSEMENTS.
THEATRE D'ORLEANS.

DIMANCHE, 4 DECEMBRE 1842.
La 2me. représentation de la reprise de:
ROBERT-LE-DIABLE,
Grand opéra en 5 actes, de Meyerbeer.
☞ Le spectacle commencera à six heures et demie.

Au premier jour, la reprise du:
DOMINO NOIR,
Opéra en trois actes.

GRAND CONCERT.
MR. W. V. WALLACE a l'honneur d'annoncer qu'il donnera un Concert Vocal et Instrumental samedi 3 décembre, à la Salle de Bal de l'Hôtel Saint Louis, avec le concours de Mlle. CELINE BOUCE, Mr. V[illegible] et Mr. E. SHEPPARD. L'orchestre sera dirigé par Mr. L. Gabici.

Programme — 1ère. Partie
1o. Ouverture à grand orchestre.
2o. Romance "Bland to pour gens," — M. E. Sheppard.
3o. Grandes variations et Rondeau, sur les thèmes le Carnaval de Venise et la danse Macabre, composées pour le violon par le célèbre Paganini — Wallace.
4o. Duo de l'opéra di Lucia di Lammermoor, de Donizetti — Mlle. Bouce et Mr Varney.
5o. Introduction et variations brillante sur l'air de "la Cracovienne" exécutées sur le piano avec accompagnement d'orchestre, dédiée aux Dames de la Nouvelle Orléans, et composée exprès pour cette occasion — Mr. Wallace.

2me. Partie.
6o. Ouverture.
7o. Grand air de Marino Faliero — Mlle. Bouce.
8o. Concerto sur le violon avec accompagnement d'orchestre de Beriot — Wallace.
9o. Romance "a *Life on the Ocean wave*" de Russell — Sheppard.
10. Introduction et Variations sur le violon, sur la cavatine *Non più Mesta*, composées par Paganini et exécutées sur une corde — M. Wallace.
Le concert commencera à 8 heures précises.
On peut obtenir des billets à tous les magasins de musique, à la librairie de M. Stewart, rue du Camp, No. 37, et aux Hôtels St. Charles et St. Louis. 30 nov — 4

SALLE DE BAL WASHINGTON.
GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ.
Tous les Lundis, Mercredis et Samedis,
Durant la semaine.
Prix d'entrée — une piastre. 3 déc ☞

BAL DE LA SALLE CONTI.
GRAND BAL
PARÉ ET MASQUÉ.
Les DIMANCHE,
MARDI et
JEUDI de chaque semaine.
Prix d'entrée, — Cavaliers, $1.
L'orchestre, sous le rapport du nombre et des talens des musiciens, est incontestablement des meilleurs de la ville: il exécutera toutes les valses et contredanses nouvelles, dont plusieurs sont de la composition des artistes de l'orchestre. 8 nov — ☞

WM. FURST a l'honneur d'informer ses amis et le public en general qu'il a réduit le prix de ses leçons de chant (d'une heure entière chaque), à dix huit piastres par mois. 12 nov — 90

LEÇONS DE MUSIQUE.
MR. & MADAME BAMBERGER, s'étant décidés à se fixer à la Nouvelle Orléans, se proposent d'y professer la musique vocale et instrumentale.
Ils offrent leurs services pour donner des leçons de chant en Italien, Français et Anglais, de piano, de solfège et d'accompagnement.
Les leçons seront données, au choix des parens et des élèves, soit en ville, soit à leur demeure, No. 37, rue d'Orléans. 21 nov — 30

VENTES DE SHERIF.

Succession de Sarah Bonome vs. Thomas Powell comme principal, et Charles Gyles et Nathan Nichols comme cautions. — Succession de Sarah Bonome vs Thomas Powell.
COUR DES PREUVES — En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, jeudi le 15 décembre 1842, à midi.
Tous les droits, titres et intérêts de Thomas Powell dans un jugement rendu en sa faveur par la Cour du Commerce de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire de Thomas Powell vs. M. P. Levy, No 3105; saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant. Y. ALLAIN.
3 déc — 3 en 10j Sherif de la paroisse d'Orléans

COUR DE COMMERCE — No [illegible] — J. Ashton vs. L. Shreder propriétaire du bateau à vapeur MACEDONIEN.
En vertu d'un ordre de Cour à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, du consentement des parties, au café de la Bourse de Cité, rue St. Louis, le lundi 5 décembre 1842, à midi.
Le bateau à vapeur le MACEDONIEN, sa machine, ses apparaux, meubles, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Deux mille cinq cents piastres comptant et la balance à trois mois de crédit, assuré par billet de l'acquéreur, endossé à la satisfaction des parties. L. A. DUCROS,
29 nov — 6 Shérif de la Cour de Commerce.

BATAILLON D'ARTILLERIE.
FÊTE DE LA SAINTE BARBE,
Patronne des Artilleurs.

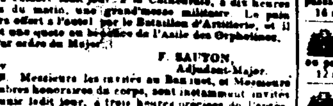

LE bataillon prendra les armes Dimanche 4 Décembre, à huit heures du matin. Armement et équipement complets, grande tenue d'hiver, et se rendra à l'Arsenal.
La batterie sortira attelée de quatre chevaux à chaque voiture.
Il sera célébré ledit jour, à la Cathédrale, à dix heures précises du matin, une grand'messe militaire. Le pain bénit sera offert à l'autel par le Bataillon d'Artillerie, et il sera fait une quête au bénéfice de l'Asile des Orphelines.
Par ordre du Major. F. SAUTON,
29 nov Adjudant-Major.
P. S. Messieurs les invités au Banquet, et Messieurs les membres honoraires du corps, sont instamment invités à se réunir ledit jour, à trois heures précises de l'après-midi, à la Bourse St. Louis, où le Bataillon se rendra.

BANQUE DE CARROLLTON.
UNE assemblée générale des actionnaires de cette institution aura lieu le lundi, 19 décembre, au local de la Banque, rue du Canal, à 4 heures et demie P. M. Cette assemblée est convoquée conformément à une résolution adoptée à une assemblée générale des dits actionnaires, le 23 mars dernier.
Par ordre du Bureau.
22 nov JOHN NICHOLSON, Caissier.

MESSIEURS HERBAULT FRERES ont transporté leur bureau, rue St. Louis, No. 36, entre Royale et Bourbon.
Nouvelle Orléans, 29 novembre 1842. 29 nov

GRAND PENSIONNAT POUR LES JEUNES DEMOISELLES.
MR. IRVINE HITCHCOCK, venant de Philadelphie, a l'honneur d'annoncer aux citoyens de la Nouvelle-Orléans qu'il a loué le local sis à l'encoignure N. E. des rues Commune et Carondelet, où, assisté par les institutrices nécessaires, il ouvrira, le 1er. janvier prochain, un pensionnat pour les jeunes demoiselles, dans lequel elles recevront une éducation libérale telle que le demandent le siècle et le pays dans lesquels nous vivons. La langue française et la musique seront parties de l'enseignement.
M. Hitchcock sera assisté par sa fille et par d'autres bons professeurs. Un avis sera donné du jour de l'ouverture de cette institution, qui aura lieu probablement dans les premiers jours de décembre.
On peut consulter M. Hitchcock soit à la librairie de Samuel M. Stewart, 40, rue du Camp, soit chez M. Caswell, place Lafayette.
Il a été permis à M. Hitchcock de donner les références suivantes:

MM. Benjamin Story,	Lewis St. John,
Dr. David J. Rogers,	John Goodwin,
Washington Jackson,	Cone & Macpherson,
Samuel M. Stewart,	Lumsden, Kendall & Co.
Franklin Wharton,	O'Key, Payne & Hawkins
Joseph K. Whitall,	Toole & Barrière.

29 nov — 5

AVIS AUX HABITANS SUCRIERS
LE soussigné ayant transporté son comptoir à l'entrepôt de sucre, No. 140, rue Commune, près l'hôtel St. Charles, offre ses services à MM. les habitans sucriers pour la vente de leurs récoltes.
Il se chargera également d'expédier pour le Nord, et dans ce cas fera des avances liberales à ceux qui le désireront.
On trouvera constamment chez lui un assortiment de chaudières à sucre, gueules de fourneaux et grilles de la célèbre fonderie de Stewart et Dick, dont il est le seul agent dans cette ville.
29 nov J. U. LAVILLEBEUVRE.

CHAPEAUX D'AMAZONE.
CET article faisant partie de la toilette des dames, est très recherché à New York. Un magasin destiné spécialement à la vente de cet objet a été ouvert dans le quartier le plus fashionable de la ville, Broadway, No. 343.
16 nov — 30

A LOUER — Un comptoir très commode au premier étage, au magasin encoignure Commune et Magasins. S'adresser à G. B. BEARD & WOOD.
30 nov — 30

AVIS AUX DAMES.
LES soussignés ont l'honneur de prévenir les dames et le public en général, qu'ils ont reçu par les derniers arrivages de France, un assortiment complet de MARCHANDISES en tous genres.
En magasin, une quantité de marchandises provenant des encans, qui seront vendues à bas prix pour du COMPTANT. L. VALLÉE & Co.
A l'encoignure Royale et Dumaine.
26 nov — 6 Do Ste. Anne et Royale

CAFE de Rio de la nouvelle récolte, qualité supérieure, à vendre en magasin par WM. FREHN,
28 nov 26, Douane

BONS du Trésor de 50, 100 et 500 dollars, portant 6 pour cent d'intérêt, à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co,
19 nov 34, Bienville.

INSTITUTION DE DEMOISELLES.
Rue Royale No. 104.
MADAME AUGSPURG a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'elle vient d'ouvrir son établissement et qu'elle est prête à y recevoir des élèves. Aucun moyen ne sera négligé pour hâter les progrès des jeunes personnes que l'on voudra bien lui confier.
24 nov — 6

EN magasin et à vendre:
250 caisses Salaisons assorties,
60 do. Savon de Marseille,
40 paniers Huile,
50 barils Madère imitation,
150 milliers Bouchons pointus et réguliers,
150 boîtes et demi-boîtes Sardines, Petits-Pois et Truffes,
300 paniers Anisette surfine de Champion,
40 caisses Fruits au jus et à l'eau-de-vie,
30 do. Thon mariné et Olives farcies.
V. L. GIRARD & Co,
12 nov. encoignure Chartres et St. Pierre

CHALES! CHALES!
UN assortiment de Châles reçus directement de France, tels que Cachemires, Kabyles, Indoux, Tartans, Satin et quelques Echarpes Adamant, à vendre au prix coûtant, pour clore cet article.
26 nov ☞ [illegible], rue Conti, entre Chartres et Royale

RIZ — 10 barriques riz de Charleston, à vendre par
24 nov GEO. E. CLIFFORD, 47, Poydras.

CAFÉ de Rio et de la Havane — 400 sacs café, à vendre par GEO. E. CLIFFORD,
24 nov 47, Poydras.

BLANC de Baleine — 450 caisses New Bedford, à vendre par GEO. E. CLIFFORD,
24 nov 47, Poydras.

PENSIONNAT, rue Royale No. 250.
MESDAMES GIOS ET VERNIES, ayant pris la direction du Pensionnat que Mme. de Rouffiy vient de quitter, continuent à y recevoir les jeunes personnes dont on voudra bien leur confier l'éducation. Elles y sont instruites dans la langue française, dans la langue anglaise, selon le désir de leurs parens: ces deux langues se parlent dans les classes. 16 nov — 1m

INDIGO — Excellente qualité, à vendre en magasin par J. M. CABALLERO,
24 nov 33 Vieille-Levée

CAFÉ de la Havane — En magasin, à vendre par
24 nov J. M. CABALLERO, 33, Vieille-Levée.

CIGARES de la Havane — Un assortiment général de marques de choix, en magasin, à vendre par
24 nov J. M. CABALLERO, 33, Vieille-Levée.

SUCRE blanc et brut de la Havane, en magasin, à vendre par J. M. CABALLERO, [illegible]

TOILE d'Emballage, faite à la vapeur, [illegible] à vendre par HEWITT, [illegible] & Co.

CUIR — 1,000 cuirs de [illegible] à vendre par [illegible]

A VENDRE [illegible] 360 barriques Vin [illegible] qualité. [illegible]

AVIS D'ENCAN.

LE soussigné ayant [illegible] de nombreux amis, de continuer les ventes à l'encan, en magasins et à la plaine d'encan au grand [illegible] à partir des arrangements avec MM. [illegible] Beard et E. R. Wood, sous la raison de J. A. Beard & Wood, afin d'avoir des ventes régulières en magasins suivant aussi à l'avantage des rues des Magasins et de la Commune. Les jours réguliers de ventes seront les mardis et jeudis pour les meubles, &c et les mercredis et samedis pour les comestibles, marchandises sèches, &c. et il espère que le patronage dont on l'honorait, sera [illegible] accordé au nouvel établissement.
Des bureaux, pour la vente des biens fonds, esclaves, actions, créances, &c. est toujours au No 45, rue des Magasins, près la Commune.
[illegible] J. A. BEARD, Encanteur

POUR ST. LOUIS — Le bateau, commandé [illegible] VALLEY FORGE, convenablement [illegible] passagers, capt. Wm. Baird, est [illegible] pour recevoir du fret et partira lundi 5 décembre, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord en face de la rue Lafayette, ou à
3 déc J R SHAW & Co., agens

POUR ST. CHARLES, St. Jean Baptiste et St. Jacques — Le bateau à vapeur EXCEL, capt Jn Graham, fera des voyages reguliers de la Nouvelle Orléans aux ports ci-dessus, deux fois par semaine, et partira vendredi à dix heures positivement, à 5 heures P. M. 3 déc — 3

POUR LA MOBILE — Paquebot regulier deux fois la semaine — Tous les mardis et vendredis — Le paquebot neuf, à basse pression, CREOLE, capitaine R. A. Morra, ayant été construit expressément pour les voyages du lac, et possédant de beaux aménagemens, partira du bout du rail road Pontchartrain, tous les mardis après l'arrivée des chars de 2 heures P M. Pour fret ou passage, s'adresser au capt. à bord ou à J & R. GEDDES, agens,
2 déc 51, rue Commune

POUR ST LOUIS — Le steamer HIGHLANDER, partira positivement samedi, 3 du courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
1 déc JOHN R. SHAW & Co, 24, Douane.

POUR VICKSBURG, Grand Gulf, Rodney, Natchez et tous les lieux intermédiaires — Le superbe bateau à vapeur neuf, MISSOURI, capt Orice partira pour les ports susdits, tous les jeudis soirs, à 4 heures, du grand wharf, rue du Canal. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
6 nov CHS. DOANE & Co, 60, Poydras.

POUR VERA-CRUZ — Pour partir dimanche 3 décembre — La goëlette WILLIAM BRYAN, capitaine Moran, partira positivement comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à A. CAPDEVIELLE & CUCULLU
2 déc 74, Vieille Levée

POUR LA HAVANE — La goëlette CLORINDA, capitaine Forbes, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au lower Picayune tier, ou à WIGGIN & DAVENPORT,
16 nov 65, Magasins

POUR MARSEILLE — La barque A. 1. fine voilière JACOB S. WALN, capt Mathew, partira sous peu. Pour fret de 100 balles coton ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser au capitaine à bord vis à vis la presse d'Orléans ou à S & J P WHITNEY,
1 déc 73, Camp

POUR LE HAVRE — Le navire de première classe, fin voilier PRENTICE, capt. Hopkins, partira sous peu, ayant une grande partie de son chargement engagée. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à S. & J. P. WHITNEY,
3 déc. 73, Camp.

POUR LE HAVRE — Le navire A. 1. fin voilier TIMOLEON, capitaine Dryer, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton ou passage, s'adresser à L. H. GALE,
2 déc 91, Commune.

POUR LE HAVRE — Le navire MEGUNTICOOK, capitaine S. Mayo, ayant la plus grande partie de son chargement arrêtée, partira sous peu. Pour fret de 200 balles coton ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser au capitaine à bord, vis à vis la presse d'Orléans, ou à S & J P WHITNEY
2 déc 73, Camp.

POUR LE HAVRE — Le navire de première classe et fin voilier, OREGON, capitaine Glidden, partira sous peu, ayant la plus grande partie de son chargement engagée. Pour fret de 400 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
1 déc LEVI H GALE, 93 Commune

POUR LE HAVRE — Le navire français L'ANBELLE, capitaine Gomain, partira sous peu pour la destination ci-dessus. Pour fret de 250 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine, ou à
29 nov BLANCHARD, EIMER & Co, 34, Bienville

POUR LE HAVRE — La barque de 1ère. classe, fine voilière, ELIZA THORNTON, capt. Fuller, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
28 nov LEVI H GALE, 93, Commune.

POUR LE HAVRE — Le navire de première classe et fin voilier, CONSTITUTION, capitaine Peabody, ayant la plus grande partie de son chargement arrêtée et étant à bord, partira sous peu. Pour fret de 300 balles ou passage ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord vis à vis la presse d'Orléans ou à
BAILEY & BAXTON,
23 nov — ☞ 47 Commune

POUR LE HAVRE — Le navire fin voilier CREOLE, capitaine Dillingham, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de splendides aménagements, s'adresser à bord ou à
19 nov FRANK PERRET, 40, Toulouse

POUR LE HAVRE — Le navire fin voilier HANOVER, capitaine Drummond, partira sous peu, ayant presque tout son chargement. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
17 nov S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp

POUR LE HAVRE — Le navire paquebot A. 1. fin voilier, TAGLIONI, capitaine Bowers, sera prêt à partir sous peu, ayant la plus grande partie de son chargement engagée. Pour fret de 300 balles de coton, ou passage, ayant de très beaux aménagements, s'adresser à
16 nov L H GALE, 93, rue Commune.

POUR LE HAVRE — Le navire A. 1. fin voilier STATESMAN, capitaine Gilchrist, sera prêt à partir sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, ou passage, s'adresser à L. H. GALE,
17 nov 93, Commune.

POUR LE HAVRE — Le navire fin voilier COLUMBIANA, capitaine Barker, partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
11 nov L. H. GALE, 93 Commune

POUR LE HAVRE — Navire regulier — Le navire paquebot de première classe, SEA LION capt. Hoyt, est actuellement prêt à recevoir du fret, pour lequel ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord en face de l'Hotel de la Monnaie, ou à
S & J P WHITNEY,
1 nov 73 Camp

POUR BORDEAUX — Le bon navire TALMA capitaine J. Cayol, partira immédiatement pour ce port. Pour fret de 300 balles coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
CHARLES DUFOUR,
16 nov 11 Conti

MR. FREDERIC WEIL, rue Royale No. 311, prévient le public, qu'il vient de recevoir un assortiment de PIANOS DE PLEYEL, dans tous les genres, ainsi que plusieurs pianos anglais de COLLARD & COLLARD.
29 nov — 6

AVIS.
J. DUCOURNEAU & Co, 1?9, rue de Chartres, viennent de recevoir par les navires Taglioni et Asdelle un assortiment complet de tout ce qu'il y a de plus fashionable pour homme, savoir: Paletots nouveau genre, redingottes et habits noirs en toutes nuances, gilets en velours de soie, cachemire et piqué blancs; gilets de soie brodés de toutes sortes, gants, cachemir cravate en velours, satin, cravates en satin noir, écharpes de soie, ceintures de soie à chal, cravates noires, de ou en couleur, écharpes de soie, cravates, toute sorte d'articles de bonneterie, chemises et grand assortiment de cravates de laine, [illegible] et autres objets de fabrique de France. Aussi, bretelles, caleçons tricots, etc. en laine, etc. 23 nov — 6

CHANGE sur Paris, à vendre par BOUTIN, GALLY & Co.
16 nov No. 79, rue Toulouse

T. J. COOLEY,
Avocat,
Bureau No. 4, Exchange Place, 1er premier.
A REPRIS l'exercice de sa profession, et s'occupera des affaires dans les Cours de cette ville, ainsi que celles à la Cour de District dans la paroisse de la Pointe-Coupée
16 oct — 6m

VITRIERES, tiroirs et étagères — convenables pour les detaillans de marchandises sèches, à vendre par
2 déc FOSDICK & BROTHER, 60 Camp

BEURRE et Fromage — 76 fréquins beurre et 50 caisses fromage Goshen, à vendre en magasin, par
2 déc GEORGE HARRISON, 67 Tchoupitoulas

SEL — 1700 sacs gros et fin de Liverpool, et 1000 sacs des Iles Turques, en débarquement, à vendre en lots au gré des acheteurs, par
2 déc GEORGE HARRISON, 67 Tchoupitoulas

DES avances liberales seront faites sur des consignations de produits à nos correspondants de New York
2 déc WOOD & SIMMONS, 90 Magasins

CLOUS — 500 barillets en magasin, à vendre par
2 déc WOOD & SIMMONS, 90 Magasins

TABAC — 15 caisses et 10 demi caisses tabac à chiquer, excellentes marques, à vendre par
GEORGE BEDFORD, 47, Commune

CHAPEAUX, Souliers et Habillements — Un assortiment général, en débarquement et en magasin, à vendre par
FROST & Co, 16, Magasins

CHAPEAUX de Laine — 20 caisses, noirs et gris, à vendre par FROST & Co,
16, Magasins

PEAUX de Chevreuils, tannées par les indiens, 300, à vendre par FOSDICK & BROTHER,
60 Camp

COTON de Lowell — 100 balles 7/8, dit croisé, à vendre par MARROD, DARLING & Co,
49, Commune

CIDRE raffiné — 15 barils d'excellente qualité, en débarquement du navire Kentucky, à vendre par
MARROD, DARLING & Co,
1 déc 49, Commune

BALAIS — 60 douzaines, à vendre par
MARROD, DARLING & Co,
1 déc 49, Commune

BEURRE et Fromage — 40 fréquins beurre Goshen, 25 do de l'Ouest, à vendre par
MARROD, DARLING & Co,
1 déc 49, Commune

CIGARES de la Havane — 50,000 en débarquement de la goëlette Belle, à vendre par J. M. CABALLERO,
30 nov 33, Vieille Levée

INDIGO, excellente qualité, à vendre par
30 nov J M CABALLERO, 33, Vieille Levée

FOIN — 25? balles de Nord à bord du navire Mississippi de New York, à vendre par
MULLIN & WOODRUFF, 60 rue du Camp

CAFÉ de la Havane, à vendre par
30 nov CUCULLU, LAPEYRE & Co, 17, Conti

TABAC — 60 balles en feuilles, de l'Ile de Cuba, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co,
17, Conti

CIGARES de la Havane — 160,000 de la Havane, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co,
30 nov 17, Conti

VINS — 70 barils vin de Malaga, 35 de Madère et Porto, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co.
30 nov 17, Conti

SEL — 3000 sacs gros et fin de Liverpool, en débarquement des navires Montebanck, Rochill et Goodwin, à vendre au gré des acheteurs, par
16 nov ALEX. PARK & Co., 30, Commune

CHAPEAUX de soie français — 4 caisses de qualité supérieure, dernièrement reçues et à vendre par
R. G. HOBBS, 24 Douane.

FEUTRES — 20 caisses dernièrement reçues par la barque Natchez, à vendre par
R. G. HOBBS, 24 Douane

PEINTURE blanche, clous, plomb de chasse et serrures françaises nouveau modèle, à vendre par
24 nov J. ALBERT, 38 St. Louis

DAME-JEANNES françaises de cinq gallons, à vendre par J. ALBERT,
28 St. Louis

A LOUER — Une bonne domestique de maison, [illegible] blanchisseuse et repasseuse. Aussi un nègre bon domestique de table et de magasin. S'adresser au No. 70, rue du Camp. 21 nov

CAFÉ de la Havane, à vendre par
MANUEL BLASCO, 26, Commune

COTON [illegible] — 50 balles dit dernièrement reçus, à vendre à bas prix pour le compte d'un [illegible]
NORTH & BROTHER,
13 Chartres

CAFÉ de la Guayra — 3000 sacs, à vendre par
SCHMIDT & Co.

CAFÉ de Rio — 500 sacs, à vendre par
SCHMIDT & Co.

A VENDRE par [illegible] navire Talma [illegible] barriques Vin rouge.
11 nov C. [illegible], 11, rue Conti

PLOMB à [illegible]

VENTES DE CE JOUR:

PAR M. BARNETT Sr.,
No. 112, rue de Chartres.
IL sera vendu, aujourd'hui samedi, à 10 heures du matin, un assortiment de marchandises sèches, consistant en coton, pantalons de Kersey en laine croisée, draps en coton, couvertures, meubles, souliers, brodequins, &c. &c.
3 déc — 1

Domestiques de maison.
PAR J. A. BEARD,
45, Magasins.
IL sera vendu à l'encan, aujourd'hui, samedi 3 du courant à la Bourse St. Louis:
La négresse Angéline, âgée d'environ 28 ans, excellente cuisinière française et américaine, bonne blanchisseuse et repasseuse, (crocotte) et son enfant Marsiden, âgé de cinq ans. Angeline parle français et anglais et est garantie des vices et maladies prévus par la loi.
Mathilde, excellente blanchisseuse et repasseuse, pleinement garantie, excepté qu'elle souffre quelquefois d'un rhumatisme.
Conditions, comptant.
Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant J. B. Marks, not. pub. 3 déc

BOTTES, SOULIERS & BRODEQUINS.
PAR VINCENT & DE FERRET.
No. 116, rue de Chartres.
IL sera vendu, samedi 3 décembre:
150 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, formant le plus bel assortiment en vente de cette saison, et dernièrement reçu du Nord. 2 déc — 2

PATATES IRLANDAISES.
PAR J. A. BEARD,
45, rue des Magasins.
IL sera vendu à l'encan, samedi 3 du courant, à 10 heures et demie:
1000 Paniers Patates irlandaises,
En débarquement du navire Dunfrieshire, vis-à-vis la Presse à coton d'Orléans.
Conditions comptant. 2 déc — 2

Sellerie, quincailleries, etc.
PAR W. H. ROBERTSON,
A. L. FERNET, encanteur.
IL sera vendu samedi, 3 du courant, à dix heures, à leur magasin d'encan, No. 57, rue des Magasins,
Un envoi de sellerie etc., consistant en selles, porte-manteaux, brides, fouets, colliers, selles pour attelage de charrettes, martingales, harnais, malles, sacs de voyage vénitiens et de Bretonelles, etc.
AUSSI — Un envoi de couteaux de table et de poche.
2 déc — 2

GOELETTE A VENDRE.
PAR J. A. BEARD,
45, rue des Magasins.
IL sera vendu à l'encan, samedi 3 décembre, à midi, à la Bourse St. Louis:
La Goëlette bas pontée COLUMBIA, du port de 61 tonneaux 36-95, construite à Salisbury, Massachusetts, doublée et chevillée d'excellent cuivre, et en très bon ordre.
Vente positive. Ce bâtiment peut être examiné au Picayune-Tier, vis-à-vis les bâtisses triangulaires.
Conditions à la vente. 1 déc — 3

CIGARIER & BOULANGER CREOLE.
PAR J. A. BEARD,
Bureau, 45, rue des Magasins.
IL sera vendu à l'encan, samedi 3 décembre, à midi, à la Bourse St. Louis:
Le nègre JAMES, âgé de 28 ans, excellent cigarier, parlant français, pleinement garanti, excepté qu'il s'est quelquefois grisé.
Conditions — moitié comptant, la balance à quatre mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Jules Mossy, notaire public.

AUSSI:
Le nègre créole JESSA, âgé de 20 ans, excellent boulanger, parlant français et anglais, pleinement garanti des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions — comptant, en billets des 1ère et 2de municipalités.
L'acte de vente sera frais de l'acquéreur, pardevant J. B. Marks, notaire public. 1 déc — 3

Propriétés de valeur dans le faubourg Livaudais, sans réserve.
PAR J. A. BEARD,
Encanteur, 45, Magasins.
IL sera vendu à l'encan samedi 3 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis:
Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné sous le No. 12 de l'Ilot No. 7 du faubourg Livaudais. Ledit lot mesure 60 pieds [illegible] face à la rue de la Levée sur une profondeur de [illegible] pieds [illegible] pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. 11 [illegible] pouce sur l'autre ligne, sur ce lot se trouve [illegible] maison en bois à deux étages, cuisine à deux [illegible] dans le fond, étables, hangard, le tout bien entouré.
Vente positive.
Conditions — Moitié comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. B. Marks not pub. 1 déc

Maison et Terrain sans réserve.
PAR J. A. BEARD, Encanteur.
Bureau, 45, Magasins.
IL sera vendu à l'encan samedi 3 du courant, à midi à la Bourse St. Louis:
Un lot de terre ayant la maison qui existe dessus, sis rue Terpsichore entre les rues Dryades et Bacchus, mesurant 30 pieds de face, mesure américaine, sur 101 pieds de profondeur, mesure française. Derrière la maison se trouve un grand terrain planté de pêchers, orangers, figuiers et vignes.
Conditions — 1/3 comptant, la balance à 4 et 8 mois de crédit, sans endossement et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant J. B. Marks, not. pub. 1 déc

PAR CONSENTEMENT DES PARTIES
Propriétés dans le faubourg Franklin.
PAR JOS. A. BEARD,
45, rue des Magasins.
IL sera vendu à l'encan, samedi 3 décembre, à midi, à la Bourse St. Louis:
Trois lots de terre étant les Nos. 10, 19 et 20 de l'Ilot borné par les rues Mandeville, Marigny, Good et Urquhart, mesurant chaque lot, 30 pieds 6 pouces de face à la rue Mandeville, sur 110 pieds entre lignes parallèles, les dits lots sont contigus, avec toutes leurs bâtisses, les trottoirs sont pavés; de plus cette propriété est vendue par le consentement et l'autorisation du propriétaire et du créancier hypothécaire.
Conditions, comptant, payable en billets des 1re et 2de municipalités.
Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant C. Pollock, notaire pub.
Vente positive. 29 nov.

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. FERNANDEZ.
Vente positive pour cause de départ.
LUNDI prochain, 5 du courant, à 4 heures de l'après-midi, au coin des rues Hospital et Condé, il sera vendu un café et cabaret, bien assorti, et conçu pour bar pourvu de toute manière avec les amusements du cirque, ménagerie et autres.
Conditions comptant. 2 déc

PAR R. B. SYKES
Huile et Vin de table.
IL sera vendu lundi 5 du courant, à 10 heures, sur la Levée en face de l'hôtel de la Monnaie,
50 barriques vin rouge, marque Elsie,
200 paniers huile d'olive de Flagniol, en bouteilles de 15 onces.
Actuellement en débarquement de la barque Valhalla, de Marseille.
Conditions à la vente. 3 déc. — 3

PAR E. TASTET.
136, rue de Chartres.
IL sera vendu mardi 6 décembre, à 11 heures, à son magasin d'encan,
10 caisses bottes, souliers et brodequins, de toutes descriptions, et venant d'arriver.
On pourra examiner le matin du jour de la vente, des catalogues. 3 déc — 3

Frederick Frey & F. W. Frendenthal vs. leurs créanciers et les créanciers de Frédérick Frey & co.
PAR M. BARNETT Sr.
IL sera vendu mercredi, 14 du courant, à midi, à la Bourse du Cité rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse de la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 24 novembre 1842, et sous la direction du syndic, les actions de banques et autres, enregistrées ci-après appartenant à Frédérick Frey & co., par eux abandonnées à leurs créanciers, savoir:

30 actions du fond capital de la Compagnie de Navigation, $100 par actions payées.		
20	do	du Desséchement $100
30	do	de la Bourse des Marchands $75
5?	do	Banque des Marchands et Artisans $40
9	do	de la banque de l'Etat de la Louisiane $100
60	do	de la Banque de l'Exchange $30
746	do	de la Banque de Carrollton $50
20	do	do $100
2	do	d'Assurance de la Nlle Orléans $100
3	do	de la Presse à Vapeur de la Levée $500
7	do	do $1 700 payés sur 7 actions.
23	do	d'Assurance des Marchands $20 payées par do.

Conditions — 3, 6 et 9 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du syndic. 2 déc

Vente par colis, de marchandises sèches anglaises, françaises, allemandes et américaines.
PAR W. H. ROBERTSON & Co.
Magasin, No. 57, rue des Magasins.
A. L. FERNET, encanteur
IL sera vendu mardi, 6 du courant, à dix heures, à leur magasin d'encan, 150 colis de marchandises sèches, anglaises, françaises, allemandes et américaines, d'importation récente, comprenant un bel assortiment.
On aura lundi, des catalogues de ces marchandises.
2 déc — 4

VENTE POUR CAUSE DE LIQUIDATION A TRES BAS PRIX. — Mme LEON, rue Royale, 106, a l'honneur de prévenir les Dames, qu'elle vient de recevoir de France par le navire Columbiana, un beau choix de MARCHANDISES, dont elle fera l'ouverture jeudi 24 novembre.
Chapeaux de soie pour dames et enfans,
Camails en velours et en soie,
Corsets, ombrelles parapluies, franges assorties, &c. &c.
Nota — Les marchands trouveront un assortiment d'étoffes de soie pour chapeaux, rubans, fleurs et boutonnières de modes, ainsi que jouets d'enfans et poupées, à très bon compte. 19 nov — 22

MADAME FREMINEAU a l'honneur de prévenir les Dames qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages de France, un bel assortiment de CAMAILS et autres articles de nouveautés à des prix très modérés et qu'elle en fera l'ouverture jeudi le 24 novembre.
☞ Changement de domicile, ci devant rue St. Pierre No. 121, maintenant rue Royale No. 135.
17 nov — 30

CHAPEAUX et Capotes, nouvelle forme, pour dames, fillettes et enfans.
Les soussignés offrent à vendre en gros et en détail à leur magasin, à très bas prix, un assortiment de chapeaux et capotes, venant d'arriver, pour dames, fillettes et enfans.
De plus, un superbe assortiment d'objets de mode, reçus par le navire Creole.
FORCADE & Co, 30 rue de Chartres,
10 nov Entre Bienville et Douane.

FRUITS de Malaga — 400 caisses raisins secs MR., cou 1re de, 400 1/2 do, 80 caisses citrons, 40 caisses eau-de-vie espagnole, ayant droit au drawback, en débarquement du brick espagnol Flora, à vendre par
30 nov CUCULLU, LAPEYRE & Co., 17 Conti

COTON du pays — 30 balles toile à drap d'Appleton, 4/4, 40 caisses idem blanc, de Nashua, 30 caisses do de Lowell, 70 balles toile à drap, entre fine, 30 do de Lowell, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT,
30 nov 65, Magasins

PIANO FORTES A VENDRE.
LE soussigné, obligé de partir pour quelque tems à cause de maladie, désire se défaire de deux Pianos (l'un un superbe piano à queue, l'autre un Piccolo, tous deux de la manufacture de Pleyel à Paris) importés par lui, il y a environ 10 mois.
Ils seront vendus à bon marché pour du comptant, et sont garantis. Les personnes qui désireront les voir, voudront bien se présenter au domicile du soussigné, No. 182, rue Bienville, entre les rues des Remparts et Bourgogne.
29 nov — 4 E. JOHNS.

AVIS.
NOUS sommes chargés de la part d'une personne absente, de vendre des propriétés de ville bien situées, aux conditions suivantes:
Le capital de la vente non exigible, mais seulement les intérêts, et la dette du capital et des intérêts devant s'éteindre à la mort de la personne en faveur de laquelle la terrain aurait été adjugé.
J. & L. GARNIER,
30 nov — 12, 3pc 190, rue Royale.

A LOUER — Un vaste magasin à trois étages, situé rue de Chartres, No. 42, entre les rues Douane et Bienville, et occupé maintenant par MM. De Garr & Billard. Ce magasin sera loué avec les étagères et comptoirs qui le garnissent; il est éclairé par le gaz et a l'eau dans la cour. Il y a de plus un grand arrière-magasin à deux étages, et un autre plus petit. On pourra en prendre possession immédiatement. S'adresser au Dr. BLANCHARD,
Encoignure Bourbon et St. Louis, entre six et neuf heures du matin, et deux et quatre heures de l'après-midi.
2 déc — 4

A LOUER — Deux maisons très commodes situées: l'une à l'encoignure des rues Ste. Anne et Robertson, et l'autre rue Robertson, entre Ste. Anne et Dumaine. Les deux maisons sont bien pavées et plantées d'arbres et d'arbustes. Il y a aussi un bain, des latrines et des puits en briques, [illegible] à deux étages, [illegible]
S'adresser à [illegible]
[illegible] rue Robertson, entre Ste. Anne et Dumaine.

A LOUER — Le [illegible] de la maison [illegible] Chartres, [illegible] TOOLE & BARRIERE. [illegible]

CUCULLU [illegible]